

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3409 - Mercredi 12 Juin 2019 - Prix : 200 Fc

SANTÉ

Une mission de l'OMS pour analyser l'efficacité des programmes de santé aux Comores



**Ben Amir Saadi tire sa révérence
et met les points sur les « i »**

LIRE PAGE 2

EDUCATION

IUT, un futur pôle d'innovation

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Juin 2019**

Lever du soleil:
06h 23mn
Coucher du soleil:
17h 49mn
Fadjr : 05h 11mn
Dhouhr : 12h 10mn
Ansr : 15h 04mn
Maghrib: 17h 52mn
Incha: 19h 06mn



Ben Amir Saadi tire sa révérence et met les points sur les « i »

Depuis quelques jours le manager général des Cœlacanthes, Ben Amir Saadi est devenu la cible d'une salve de critiques, suite à sa décision de rendre le tablier en sa qualité de Manager général de l'équipe nationale. Ce franco-comorien installé en France, s'était particulièrement distingué pour avoir contribué à la promotion du football comorien à l'international. Homme de communication connu et respecté, Ben Amir fait parler de lui en annonçant sa décision de démissionner. Une démission qui semble faire polémique au sein de la communauté sportive, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Le débat fait déjà rage à travers les réseaux sociaux entre interrogations ; incompréhension et doutes sur ses véritables motivations. L'intéressé a donc choisi de répondre en apportant des éclaircissements et surtout en défendant son honneur face à ses détracteurs. La Gazette publie ici l'intégralité de sa première mise au point.

Je confirme que ce ne sont bien là que des Rumeurs comme l'indique le nom de cette page. Je n'ai reçu ni intimidations, ni quelconque pression ou que sais-je qui m'au-

raient obligé à quitter mes fonctions de manager général. C'est une décision personnelle dont j'ai donné les raisons dans la vidéo que j'ai publié sur mon mur.

Chers amis,

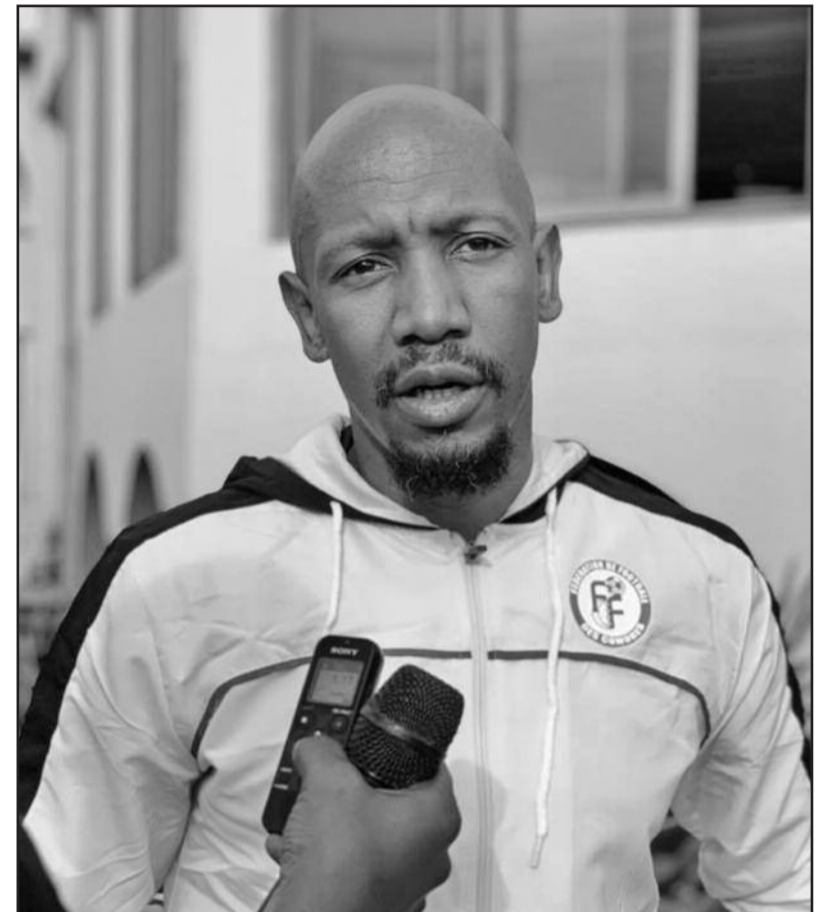
Certaines personnes voudraient continuer à maintenir l'idée que dans notre pays, il n'y a que des corrompues, que des gens attirés par l'appât du gain afin de pouvoir justifier leurs propres comportements. Fort heureusement, et je ne parle pas que de moi, dans notre pays il y a beaucoup plus d'honnêtes gens qui se lèvent chaque matin que Dieu fait pour aller travailler durement pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles en toute légalité. Il y a des personnes qui aiment sincèrement ce pays et qui ne comptent pas les heures passées à œuvrer pour son rayonnement que ce soit dans les associations ou dans leurs entreprises.

Mais on parle rarement de ces gens là, on préfère mettre en lumière ceux qui pillent notre société et qui deviennent malheureusement la norme. J'espère et je prie Dieu le Très Haut de me guider vers le chemin des gens justes et droits. Durant les 9 années à mon poste, je n'ai touché aucun salaire et je ne m'en

plains pas car mon salaire je l'ai reçu dans le rayonnement que Dieu a donné à notre investissement pour mener notre sélection là où elle est. Mon salaire je l'ai vu dans les yeux de milliers de gens à chacune de nos prestations, mon salaire nul que Allah ne pouvait me le payer et je Lui rend grâce car c'est par sa Miséricorde que je me suis donné pour la patrie avec passion et conviction.

La création de Maana Sport est aussi une inspiration Divine pour trouver une solution aux problèmes d'équipements que nous rencontrions. Bien des personnes au sein même de notre fédération étaient pessimistes et nous connaissons le résultat. Depuis que Maana sport est devenu l'équipementier des Cœlacanthes nous n'avons plus rencontré les problèmes que nous rencontrions jadis à chaque rassemblement et la fédération n'a jamais déboursé un centime pour les acquérir. Tout a été fourni gracieusement. Oui, grâce au rayonnement de l'équipe nationale, Maana a pris une ampleur qui dépasse aujourd'hui les frontières de notre archipel. Alhamdulillah.

Aujourd'hui, j'ai pris la décision de transmettre le relais car certainement d'autres peuvent apporter à cette sélection dont le potentiel est



immense mieux que ce que j'ai apporté. Enfin, comme vous le savez, tout être humain a ses partisans et ses détracteurs, le Prophète (saw) lui même n'a pas échappé à cette règle. Le plus important c'est d'avoir comme principal allier le

Tout Puissant car Seul Lui peut nous préserver de la faiblesse humaine qui nous consume.

Que la paix soit avec vous.

Ben Amir Saadi

20ème réunion du Processus consultatif informel sur les océans et le droit de la mer Science océanique et développement durable



La vingtième réunion du Processus consultatif officiel ouvert à tous, des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer (PIC-20) s'est ouverte le 10 juin 2019 au siège des Nations Unies à New York, sur le thème « La science océanique et la décennie des Nations Unies » des sciences de la mer au service du développement durable.

Lors de la première journée les délégués ont adopté l'ordre du jour et le programme de travail de la CIP-20. Les participants ont entendu les remarques préliminaires de Miguel de Serpa Soares, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques de l'ONU, qui a déclaré que la Décennie des Nations Unies pour la science océanique et le développement durable offrait l'occasion de reconnaître la valeur de la science océanique pour éliminer la pauvreté et soutenir l'économie bleue.

Pour Liu Zhenmin, Secrétaire

général adjoint du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, la Conférence de haut niveau des Nations Unies de 2020 sur le soutien à la mise en œuvre de l'ODD14 (vie sous l'eau) constituait une occasion d'intensifier l'action en faveur de l'océan dans la science et l'innovation.

Quant à Fekitamoeloa Katoa Utoikamanu, Secrétaire général adjoint du Bureau du Haut Représentant pour les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS), il a souligné le rôle important des connaissances traditionnelles dans l'amélioration de l'efficacité de la science des océans.

Au cours de l'échange de vues général, les délégués ont souligné l'importance de combler les lacunes dans les données et les déséquilibres entre les sexes dans les sciences de la mer; assurer des partenariats à long terme avec les pays en développement; et assurer la littérature scientifique.

Les délégués ont ensuite participé à une table ronde sur la portée, les utilisations et les lacunes des sciences de la mer et ont assisté à une manifestation parallèle sur «La Décennie des Nations Unies pour la science océanique et le développement durable», organisée par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO.

Rappelons que c'est en décembre 2017 que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2021-2030 : Décennie des Nations Unies pour la science océanique et le développement durable. La Décennie a été lancée pour fournir un cadre commun visant à favoriser la recherche scientifique et à faire en sorte que les sciences de la mer puissent pleinement aider les pays à créer de meilleures conditions pour le développement durable de l'océan.

Dans ce contexte, la 20e réunion du Processus consultatif officiel ouvert à tous des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer (ICP-

20) constituera un forum unique pour des discussions approfondies sur les sciences de la mer, l'accent étant mis sur l'identification de domaines susceptibles d'être améliorés notamment la coordination et la

coopération aux niveaux intergouvernemental et inter-institutions. La réunion prendra fin le 14 juin prochain.

Mmagaza

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

SANTÉ

Une mission de l'OMS pour analyser l'efficacité des programmes de santé aux Comores

L'Organisation Mondiale de la Santé s'engage aux Comores dans une mission d'analyse sur l'efficacité des programmes de santé.

Cette mission consiste à appuyer le gouvernement comorien à lutter contre les maladies prioritaires telles que la tuberculose, le VIH, le paludisme et à améliorer la santé de la mère, du nouveau-né, et de l'enfant. La mission tend à accompagner les gouvernements nationaux à maintenir la prestation de services prioritaires à leur population de façon plus efficace et équitable en renforçant l'ensemble du système de santé.

Le 10 juin dernier, la ministre de la santé a accueilli à Moroni les experts en charge de la mission de l'OMS pour échanger sur les travaux qui s'effectueront dans deux semaines à Moroni. « J'encourage largement cette initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé de s'engager auprès de notre

gouvernement dans le but de nous appuyer dans la coordination des programmes du système de santé aux Comores » se réjouit Fatma Rashid Mbaraka, la ministre de la santé. Le même jour, la mission a rencontré les directeurs généraux de santé et de la planification et des statistiques sanitaires pour plusieurs observations concernant les travaux notamment des programmes de lutte contre les maladies prioritaires, des partenaires techniques et financiers du secteur de la santé, des personnes qui participent aux plans de réforme du système de santé et, éventuellement, avec des visites des installations.

L'Organisation Mondiale de la Santé a initié une nouvelle approche de lutte capable d'améliorer le système de santé dans le monde. « L'OMS a mis au point une approche analytique pour permettre aux pays de recenser les insuffisances entre programmes qui entravent la capacité des autorités à améliorer, ou tout

le moins à maintenir, la prestation de services de santé prioritaires », explique Diarra Abdoulaye, le représentant de l'OMS aux Comores. Ce dernier a précisé que de cette approche, l'objectif est d'adopter une perspective systémique pour examiner l'ensemble des programmes de santé qui font partie du système de santé d'un pays. « Cette approche sera appliquée aux Comores en vue de recenser et d'analyser les domaines critiques de chevauchement, d'absence d'alignement ou de doubles emplois dans un certain nombre de programmes dont notamment : la santé de la mère et de l'enfant, le VIH, la tuberculose, le paludisme, et le programme élargi de vaccination (PEV) ainsi que l'ensemble du système de santé », indique Msa Mliwa du bureau de l'OMS.

Avec cette approche les experts arriveront à examiner la manière, l'organisation et l'alignement du système de santé en appuyant de façon efficace la prestation des services. «



On entend analyser les capacités, les rôles et les responsabilités actuels du système de santé pour éclairer les capacités nécessaires et les dispositions à prendre pour fournir ces services », poursuit-il, avant de conclure que « les résultats analytiques serviront de base aux efforts déployés

par les Comores pour progresser vers la couverture sanitaire universelle (CSU) qui seront présentés dans le prochain plan national de développement sanitaire ».

Kamal Gamal

ÉDUCATION

IUT, un futur pôle d'innovation

De toutes les composantes de l'Université des Comores, l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) est la seule qui semble aller mieux. Avec pleins de projets de rénovation des bâtiments, la projection dans un futur proche pour la construction des laboratoires, l'implantation de la pédagogie numérique et autre, l'IUT vise loin. Pour le directeur de l'institution, Monsieur Ahmed Bacar l'objectif est d'en faire un pôle d'innovation.

48 heures après la finalisation du projet « un étudiant, une tablette » de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) financé par la Banque Mondiale à travers le projet RCIP4 et qui vise à « lutter contre la fracture numérique et de donner les possibilités aux étudiants de profiter de la disponibilité des services de la nouvelle technologie », l'opinion félicite Ahmed Bacar, directeur de l'IUT. Pour sa part, il porte sa fierté et se dit satisfait d'avoir réussi à cette mission. Dans un entretien avec La Gazette, le directeur de l'IUT passe en détail ses projets et affirme sa volonté de vouloir faire de cette composante de l'Université des Comores « un pôle d'innovation ».

« Et on y croit car cela est possible voire même faisable », affirme Ahmed Bacar qui montre que la différence de ce projet avec les autres bénéficiaires du projet RCIP4, c'est



Ahmed Bacar, directeur de l'IUT

que c'est l'IUT qui est allé demander lui-même le financement. « Il y'a une différence entre une chose qu'on t'a donné et une autre que tu es allé chercher », explique-t-il en affirmant que « l'IUT est éligible dans ce genre de projet ».

Pour la réalisation de ce projet qui est arrivé à sa fin, le directeur se félicite et laisse exploser sa joie. Pour une première phase du projet qui est soumis depuis 2016, l'IUT a reçu 40 tablettes pour une expérimentation sur un total de 400 tablettes pour la totalité du projet. « Nous avons reçu le premier volet de 40

tablettes que nous avons expérimenté avec le département informatique. Et cela a donné des réponses positives », avance-t-il. Pour lui, la mission actuelle est de voir comment développer les contenus qui permettront aux utilisateurs de comprendre leur importance. « Elles serviront de sources de documentation, pour les étudiants en génie informatique ; elles vont leur faciliter le travail de programmation, etc », renchérit-il avant d'expliquer que « avec ces outils, il y'a la rapidité de travailler et éviter la fuite des données et se familiariser avec l'outil

informatique ».

Ahmed Bacar annonce qu'avec leurs partenaires dont l'Union Européenne, l'Ambassade de France et la Banque Mondiale, plusieurs projets sont en cours. Regrettant la capacité d'accueil dont souffre la composante, le directeur affirme que cela reste sa priorité. D'où la réhabilitation et la construction de 4 salles dont 2 laboratoires. Le directeur de l'IUT affirme avoir réalisé dès son premier mandat entre 51 à 55% de son plan stratégique et dit avoir « des projets ambitieux » pour l'Institut. « On est

parti de loin et je peux vous assurer que je suis fier du travail que j'ai réalisé avec mes collaborateurs », se réjouit celui qui précise privilégier beaucoup plus les formations techniques. « Nous voulons former des vrais acteurs avec beaucoup de facilité », lance-t-il. Pour Ahmed, viser l'excellence cela a un coût et des sacrifices. Faire du numérique est l'objectif que de celui qui prétend briguer un autre mandat à la tête de l'IUT.

A.O Yazid

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

TENDANCE & LIBRE OPINION

A qui vend-on la BIC ?

Que fait le gouvernement ou qu'a fait le gouvernement pour chercher une banque de Premier plan ? L'après midi du 27 avril Said Mohamed Sagaf, Président du conseil d'administration de la BIC (Banque de l'Industrie et du Commerce), qui a succédé au feu Dr Mouhtar Ahmed Charif sur proposition du gouvernement, a invité des actionnaires, au Retaj pour discuter de la vente annoncée de la BIC par la BNP Paribas (Banque Nationale de Paris). Il apparaît très remonté contre ce qu'il considère comme une braderie de la BIC et l'obscurité qui entoure l'affaire.

Les présents sont unanimes : cette vente pénalise les actionnaires, les clients et le pays. La BNP, détentrice de 51% des actions, n'a pas consulté ses co-actionnaires. Dans ce genre de situation, il est de bonne conduite que le vendeur demande à ses co-actionnaires s'ils seraient intéressés par la reprise, soit parce qu'ils ont les moyens et le savoir faire, soit parce qu'ils peuvent trouver des alliés capables de reprendre la banque au mieux de leurs intérêts et ceux des clients. L'état comorien détient 35% du capital et des privés comoriens 15%. La BNP Paribas gère la BIC, nomme le directeur, le gouvernement désigne le Président du Conseil d'administration.

HaYba a passé un mois à enquêter aux Comores, en France et aux Emirats. Rien n'est clair dans cette affaire. La lecture attentive de la « Note relative à la cession des actions BNP... » soulève plusieurs questions.

Le prix de la cession est de 490 Euros (245 000 KMF) par action. Il y a 3 ou 4 ans, l'action s'évaluait à 1400 Euros. Rien n'explique cette dégringolade de la valeur. Le Compte d'exercice était déficitaire comme celui de 2018 présenté ici. Depuis 2014/2015, le compte de résultat était déficitaire du fait des coûts d'une importante restructuration, de la mise aux normes de la banque, et du lancement de la carte visa. Tout cela a nécessité des investissements notables dans l'informatique. La direction et l'actionnaire principal se montraient optimistes constatant une amélioration des résultats d'une année à l'autre. En 2017, le compte de résultat était positif de 12 millions de KMF. Un très modeste bénéfice certes, mais qui confirme le bon effet des réformes engagées et promet un bon exercice 2018. La

Banque de l'avis de tous a traversé une période contraignante d'adaptations, mais elle est solide.

Comment expliquer ce gros déficit en 2018 qui justifie aux yeux de la BNP ce bradage des actions ? La plupart de ceux que nous avons interrogés, y compris des anciens de la BIC, pointent du doigt la ligne « Reprise Provisions » c'est à dire l'argent récupéré des gros débiteurs de la banque, en défaut depuis longtemps. On voit qu'en 2017, les reprises étaient de 467 799 845 KMF. Pour l'exercice 2018, les huissiers étaient très fatigués, ont beaucoup dormi plus des 2/3 du temps et n'ont rapporté que 135 722 050 KMF. La différence des reprises entre les années 2017 et 2018 équivaut presque au déficit. Y a-t-il un agent de la BIC qui prenait des somnifères quand il fallait mobiliser les huissiers ?

C'est vrai, comme indiqué dans la note, que la BNP cherche à se désengager de certains pays suite au renforcement de la législation et de la réglementation, aux USA et en Europe, sur le contrôle des banques notamment en matière de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale. La BNP Paribas n'est pas une sainte. C'est la banque étrangère qui a écopé de la plus grande amende aux Etats Unis pour falsification de documents et collusion. Elle a été aussi condamnée au Royaume Uni et en France. Elle n'est pas la seule grande Banque dans ce cas. Depuis deux décennies les très grandes banques occidentales défilent devant les tribunaux, paient des amendes et, aux USA, et de plus en plus en Europe, règlent à coups de centaines de millions ou de plusieurs milliards d'Euros, le prix des sanctions convenues à l'amiable. Goldman Sachs, Deutsche Bank, UBS, HSBC, Barclays, JP Morgan, ABN Amro, Standard Chattered. C'est toute la fine fleur des banques occidentales.

Les Comores présentent-ils vraiment un grand danger pour le blanchiment d'argent ? L'archipel n'a pas cette réputation ni dans les grandes organisations financières internationales ni dans les ONG qui veillent à

la transparence financière. Le pays est classé très corrompu, tous services publics et secteurs économiques confondus. Des trafiquants étrangers et comoriens opèrent mais jusqu'à présent c'est du menu fretin, à l'échelle internationale. Le contrôle de la Banque Centrale sur les 4 banques commerciale, les Mutuelles d'épargne et de crédit et les Sanduk, et la SNPSF est jugé assez effectif par le FMI. La Banque de France veille au quotidien sur la Banque Centrale.

Comment comprendre que la BNP veuille vendre la BIC pour se prévenir des risques de blanchiment et autres manipulations, en se tournant vers un acheteur qui n'a aucune expérience bancaire et dont l'agence financière Bloomberg nous apprend que c'est une coquille vide qui n'a eu aucune activité ces douze derniers mois. Le capital de Mighty Holdings Limited, est selon la note de la BNP, détenu en totalité par Mohammed Rahif Hakim. Nous le connaissons comme le patron et propriétaire du groupe Armada dont les Comoriens, attendent la reconstruction du Galawa, après 2 ou 3 poses de la première pierre dont au moins une avec le Président Azali.

HaYba a eu, face aux sarcasmes des adversaires du régime Azali quand Armada Group a été connu comme bâtisseur et opérateur du futur Galawa à témoigner de la réalité du conglomerat aux Emirats. Il opère dans le tourisme, l'immobilier et la santé principalement. Il n'a aucune activité connue dans la banque.

Trois de nos interlocuteurs nous ont parlé d'un capital déclaré de 100000 Dirhams des Emirats pour Mighty Holdings Limited. Soit l'équivalent du coût d'une bonne voiture de gamme moyenne. Nous n'avons pas pu trouver mention de ce capital nulle part. M. Mohammed Hakim, est un Docteur ingénieur, spécialiste de matériaux de construction. Il a une réputation de bon entrepreneur. Il n'est pas banquier.

La Banque Centrale des Comores et son partenaire la Banque de France vont elles valider cette vente ?

(Source Hayba Fm)

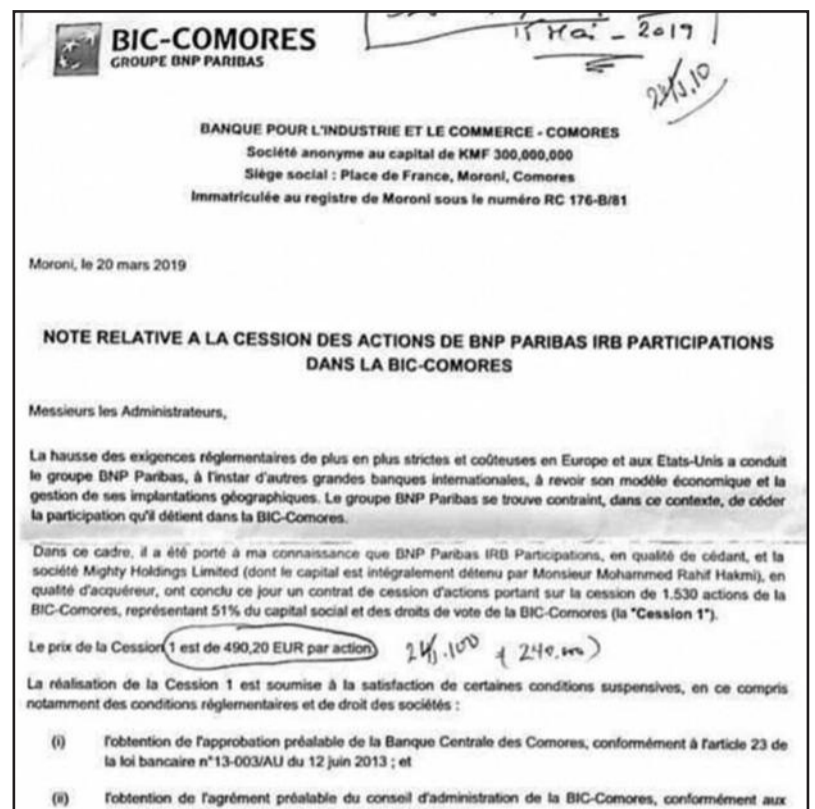
Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



HABARI ZA UDUNGA

Ouvrir le débat à des nouvelles approches !

Dans les îles de la lune, il a été toujours difficile de suivre le cheminement des hommes et des partis politiques et c'est un doux euphémisme. Il n'est pas rare que dans certaines situations on nage dans l'irrationnel. C'est donc naturellement qu'on vient à raisonner par l'absurde. La première absurdité vient du fait que sur un tout petit espace, on se retrouve avec moult chefs de partis ou se déclarant tel. Le ridicule ne tuant pas, pourquoi s'en priver !

Et c'est ainsi quand on essaie d'examiner les discours et les actes de notre microcosme politique sous les cocotiers, on ne manque pas de se dire si, réellement, ce dernier a une claire conscience de ses comportements et de ses agissements.

En définitive, on en arrive à se demander si ce n'est pas la rue et les palabres dans les bangwés, qui dirigent les faits et gestes du microcosme, dans la mesure où on a du mal à comprendre l'irrationalité qui guide nos grands hommes.

Nous disons souvent que tout cela demande de renouveler la manière dont nous concevons la politique. En renouvelant notre façon d'aborder les problèmes, cela nous amènera inéluctablement à soulever toutes sortes de questionnements sur cette fuite en avant qui ne dit pas son nom.

Le plus important est d'admettre là où nous avons failli et d'ouvrir le débat à des nouvelles approches qui prennent en compte les réalités du pays et qui valorisent les compétences et l'honnêteté.

L'ensemble des acteurs présents dans l'arène nationale, chacun à travers le filtre de ses inté-

rêts, contribue finalement à faire émerger une définition d'une politique qui ne prend en compte que ses intérêts propres au détriment de l'intérêt général.

En effet sur une scène mondialisée, en proie à une concurrence effrénée pour l'accès aux ressources financières, il n'est pas sûr que ce soit par le morcellement à l'infini du pays que nous allons contribuer à résoudre nos problèmes.

Nous avons l'habitude de rappeler dans ces colonnes, cette histoire d'un vieux de notre quartier, qui, à chaque fois que nous abordions les mille et un problèmes des îles de la lune, nous rétorquait par ces mots : Comment voulez-vous résoudre un problème avec des gens qui marchent « tête en bas ? ».

Cette approche avait le mérite de mettre les choses à l'endroit, si l'on peut se permettre cette expression. En effet, quelque soit le jugement que l'on peut avoir, on se doit à la lumière de ce que nous vivons depuis quatre décennies, se dire s'il n'avait pas raison avec son raisonnement à l'envers. Car comme le la chanson de Maanbadi : « Pve lawa meli meli pvotsondjiya lasi ».

Et pourtant les domaines d'intervention ne manquent pas que ce soit la place de notre pays face aux enjeux géopolitiques, la crise sociale et ses répercussions sur le devenir de notre jeunesse, quelle politique énergétique impulser?, la place centrale de notre diaspora dans le processus de développement tant économique, culturel et artistique. Sans oublier, les disparus du fameux visa de la mort.

Mmagaza

MÉMOIRE

Masimu, Mtsala et Patiara

Il est une page d'histoire des Comores sur laquelle les spécialistes font l'impasse. Une histoire que les cercles de pouvoir officiels ignorent volontiers, par peur de ses effets sur la jeunesse actuelle. Une histoire de bravoure, qui, certes, s'est terminée dans le drame, lors des événements dits du Mbude, mais laisse entrevoir la possibilité d'une utopie libératrice par le recours à l'insurrection. Récit.

Nous sommes en 1915, les habitants de l'archipel semblent n'avoir jamais été en paix depuis que la puissance française s'est intéressée à ces îles. Officiellement annexé en tant que colonie en 1912, après bien des accords, le pays se voit rattaché à Madagascar. Comme dans nombre de colonies où elle est présente, la France y exige une participation à l'effort de guerre. Les Comoriens consentent même à l'envoi d'un bataillon au front. Les conditions de vie devenant plus difficiles en temps de guerre, la population a de plus en plus de mal à s'acquitter des impôts nouveaux, créés vingt ans plutôt.

L'impôt sur les pirogues et celui de capitation sont particulièrement contestés. La question est que le colon essaie à ce moment-là d'organiser une économie au service de son expansion. Ce qui perturbe les usages anciens, et les habitants, obligés de payer une dîme au conquérant. Les impôts sont aussi une ruse, permettant aux colons, Humblot en particulier, de faire travailler la population sur les terres expropriées, sans la rémunérer. Les personnes n'ayant pas le moyen d'honorer ces impôts doivent en effet travailler pour les coloniaux. Une façon de payer leur dû en nature. Les Comoriens là encore consentent...

Tous ceux qui ne paient pas et qui refusent de travailler gratuitement sont arrêtés et emprisonnés. Les autorités traquent les réfractaires. Parmi eux se trouvent des habitants de Ntsaweni, dans le Nord-Est de Ngazidja. En 1905, ils sont arrêtés et emprisonnés. Certains se résignent aux « travaux forcés », en



retournant travailler sur les champs du colon ; d'autres prennent le chemin de l'exil, vers le Tanganyika ou Madagascar. Pour les autorités chargées de prélever l'impôt, la situation se complique néanmoins, dix ans plus tard. Entre juillet et août 1915 vont se produire « les troubles du Mbude » : « nde nkodo ya mbude ».

L'administration coloniale envoie la Garde indigène arrêter les individus se refusant « à l'acquiescement de l'impôt » dans cette région, alors même qu'elle génère de la pauvreté, en dépossédant les habitants de leurs terres. Dans le hameau de Djomani, les réfractaires à l'impôt sont arrêtés, hommes et femmes, attachés tels des animaux les uns aux autres à la taille, formant une chaîne humaine si serrée que lorsqu'un individu voulait faire ses besoins, tout le monde devait s'accroupir. Mal vécu, cet événement humiliant échauffe les esprits, et les captifs refusent d'obéir. Une maison est réquisitionnée pour les enfermer sur place.

Une prison improvisée au sein de laquelle va se vivre une seconde humiliation: la goutte d'eau qui fait déborder le vase. A l'endroit, en effet, où se trouvent les prisonniers, une femme enceinte, en train de perdre les eaux, demande à accoucher dans une autre pièce. Les autorités s'y opposent. Ce qui est considéré comme un affront par les insurgés. Fidèle à l'adage comorien – « Kairi hufa rahana zona haya » – la

allant jusqu'à donner leur vie dans les affrontements. Le premier, Masimu, est un jeune homme sans histoires, connu pour sa bravoure, fils d'un ancien haut dignitaire du temps du sultan Said Ali. Son charisme réussit à rameuter des jeunes issus des régions voisines. Le second, Mtsala, tout aussi brave, démontre le même zèle au combat contre les humiliations et l'oppression. Le troisième est connu sous le nom de Hamadi

L'audace de Masimu lui assure la confiance des jeunes désireux comme lui en finir avec ce système. Les insurgés font le serment à sa suite de bouter les colons hors de l'île, voire de l'archipel [6]. Obtiennent quelques victoires au début, ils réussissent à prendre le percepteur des impôts et ses gardes en otage, avant d'être contraint de les libérer, à la demande de leurs aînés [7]. Pris de panique, l'administration coloniale, envoie du renfort depuis Madagascar.

Les événements prennent alors une autre dimension, d'autant que les soldats en provenance de la grande île sont lourdement armés. Ils ouvrent le feu sur la population, libérant l'administrateur Teyssandier, jusque-là condamné à ne pas quitter sa résidence de Mitsamihuli. Les soldats décident ensuite d'en finir avec Masimu et ses alliés. Le 30 août 1915, un affrontement violent a lieu près de Sambamadi. C'est durant cette bataille, opposant les tirailleurs sénégalais, armés de fusils, venus de Madagascar aux jeunes des régions de Ngazidja, armés de

bâtons et de pierres, que Masimu, Mtsala et Patiara tombent sous les balles. On déplore des dizaines de blessés. De nombreuses arrestations ont lieu. Nombre de rebelles sont déportés à Madagascar et Maore, d'autres emprisonnés sur place.

L'Histoire étant racontée par le vainqueur, ces événements ne figurent dans aucun manuel scolaire. Aucune stèle ne rend hommage à ces révoltés. La patrie préfère de loin célébrer ceux qui sont tombés, en défendant l'opresseur. Reste ce cri de résistance que les historiens officiels ne peuvent ignorer. Celui de la mère de Masimu, Zema Bwana, dont la complainte, chantée à l'annonce de la mort de son fils, est encore présente dans les mémoires des plus âgés. Une œuvre inspirée que complèteront les vers du poète Ipvesi Bungala[10]– Mgomri de son vrai nom – qui, ayant également pris part aux événements, s'est vu condamner à la déportation.

Expropriation des terres, violences coloniales, compromissions des notables pour tempérer une jeunesse indignée et révoltée contre l'humiliation, l'injustice, l'oppression... Autant de raisons qui ont conduit aux événements tragiques dits « du Mbude » en 1915. Nous sommes en 2019, et la question demeure de savoir si le combat de Masimu, Mtsala, Hamadi Patiara pour la dignité n'a pas pris fin avec leur disparition ? Qui s'en inspire encore dans l'archipel ?

Kari Kweli (Muzdalifa House)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Devenez la Jeune Personnalité Africaine de l'Année!

L'appel à candidatures des Prix Africa 35.35 est ouvert jusqu'au 30 Juin sur www.africa3535.com

Les Prix Africa 35.35 récompensent 35 personnalités de moins de 35 ans de l'Afrique ou de la diaspora africaine qui comptent des réalisations exceptionnelles dans leurs communautés.

L'Association 3535 lance un appel à candidatures pour ses " Prix Africa 3535 " en vue de mettre à l'honneur trente cinq talents de moins de trente-cinq : des patrons de start-up, des innovateurs, des chercheurs mais aussi des artistes, des acteurs de la sphère littéraire ou des cadres d'entreprise, toute une jeune garde ambitieuse qui se veut être les leaders africains de demain.

La cérémonie de remise des Prix se déroulera du 24 au 25 Novembre 2019 inclus, au sein de l'établissement "Swiss Spirit Hotel & Suites Alisa Accra", au Ghana et leur séjour comprendra en outre, un programme de leadership et de cohésion avec les lauréats qui rencontreront de nombreuses personnalités. A cette occasion, un Super Prix de la Jeune Personnalité Africaine de l'Année sera désigné parmi les 35 lauréats et recevra une dotation financière .

Fondé en 2016, anciennement connue sous l'appellation "Francophonie 3535", ce palmarès a primé en 3 ans 105 jeunes issus de 29 pays.

L'appel à candidatures des Prix Africa 35.35 est ouvert jusqu'au 30 Juin 2019 sur www.africa3535.com

Les 13 catégories primées

• Agriculture et Agri Business • Arts, Culture et Mode • Blog et Innovation Média • Cadre d'Entreprise • Education • Entrepreneuriat • Entrepreneuriat dans les médias • Interprétation Cinéma • Musique • Personnalité Radio, TV ou Internet • Plaidoyer et Action Communautaire • Service Public • Technologie

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mz Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

La mondialisation VS. Les frictions commerciales

La mondialisation économique est une tendance fermement établie de l'époque, alors que l'unilatéralisme et le protectionnisme sont impopulaires.

Les mesures protectionnistes commerciales des Etats-Unis vont à l'encontre des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), portent atteinte au système commercial multilatéral, perturbent gravement les chaînes industrielles et les chaînes d'approvisionnement mondiales, sapent la confiance des marchés, et constituent un grave défi pour la reprise économique mondiale et une menace majeure pour la tendance de la mondialisation économique.

Les mesures des Etats-Unis sapent l'autorité du système commercial multinational. Les Etats-Unis ont lancé une série d'enquêtes unilatérales, notamment au titre des articles 201, 232 et 301, et ont imposé des mesures tarifaires. Ces mesures constituent une violation grave des règles les plus fondamentales et élémentaires de l'OMC, dont le traitement de la nation la plus favorisée et la consolidation tarifaire. Ces actions unilatéralistes et protectionnistes ont porté atteinte aux intérêts de la Chine et d'autres membres de l'OMC. Plus important encore, elles ont sapé l'autorité de l'OMC et son système de règlement

des différends, et mis en péril le système commercial multilatéral et l'ordre commercial international.

Les mesures des Etats-Unis menacent la croissance économique mondiale. Alors que l'ombre de la crise financière internationale plane sur l'économie mondiale, le gouvernement américain a aggravé les frictions économiques et commerciales, et a augmenté les droits de douane supplémentaires, provoquant des mesures correspondantes de la part des pays concernés. Cela perturbe l'ordre économique et commercial mondial, freine la reprise économique mondiale et sape le développement des entreprises et le bien-être des citoyens de tous les pays, plongeant l'économie mondiale dans le "piège de la récession".

Les Perspectives économiques mondiales publiées par la Banque mondiale en janvier 2019 ont révisé à la baisse les prévisions de croissance économique mondiale pour 2019 à 2,9%, citant les frictions commerciales continues comme un risque majeur à la baisse. Le Fonds monétaire international a également réduit sa prévision de croissance économique mondiale pour 2019 à 3,3% dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale publié en avril 2019, contre une estimation de 3,6% en 2018, suggé-



Ambassadeur de Chine

rant que les frictions économiques et commerciales pourraient réduire davantage la croissance économique mondiale et affaiblir les investissements déjà faibles.

Les mesures des Etats-Unis perturbent les chaînes industrielles et les chaînes d'approvisionnement mondiales. La Chine et les Etats-Unis sont tous deux des maillons

clés des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales. Compte tenu du volume important de produits intermédiaires et de composants en provenance d'autres pays dans les produits finaux chinois exportés vers les Etats-Unis, les hausses tarifaires imposées par les Etats-Unis porteront préjudice à toutes les multinationales, notamment celles des Etats-Unis, qui travaillent avec des entreprises chinoises. Les mesures tarifaires augmentent artificiellement les coûts des chaînes d'approvisionnement, et minent leur stabilité et leur sécurité. En conséquence, certaines entreprises sont obligées de réajuster leurs chaînes d'approvisionnement mondiales au détriment d'une allocation optimale des ressources.

Il est prévisible que les dernières hausses tarifaires des Etats-Unis sur la Chine, loin de résoudre les problèmes, ne feront qu'empirer les choses pour toutes les parties. La Chine reste fermement opposée. L'administration américaine a récemment imposé une "juridiction au bras long" et des sanctions contre Huawei et d'autres entreprises chinoises sur la base inventée de la sécurité nationale, à laquelle la Chine est également fermement opposée.

HYJ

Dar-Es-Salaam

Aïd Mubarak!

JUSQU'AU
30/06/19

50 kg !

AB Aviation

www.flyabaviation.com